



## Licenciement économique proposition reclassement

Par **Gren54**, le **02/06/2010** à **08:16**

Bonjour,

Je suis actuellement employée et rémunérée par une entreprise (dites entreprise N°1) qui vient de déposer le bilan et vient de faire une demande au tribunal de liquidation judiciaire. Cette entreprise (N°1) appartient à un "groupe" (je ne connais pas les termes exacts) qui comporte une autre entreprise (entreprise totalement indépendante de la première dite entreprise N°2) ayant une activité similaire. Mon poste est localisé dans cette seconde entreprise N°2 (indiqué dans mon contrat) et actuellement mes missions ne portent essentiellement que pour cette seconde entreprise N°2. Depuis mars l'entreprise N°1 ayant fermé localement ses portes, je n'y ai plus aucune activité et depuis 2 ans le binôme avec qui je travaillais et employé sur l'entreprise N°2 a démissionné. J'assume donc sans aucune modification sur mon contrat dans un premier temps un double rôle pour les 2 entreprises et depuis mars la totalité des missions et celles de mon collègue sur l'entreprise N°2. Dans le cadre de la liquidation judiciaire, je suis supposée être licenciée économique ????? Ils peuvent donc me proposer un reclassement sur mon poste actuel dans l'entreprise N°2, donc compte tenu de mon contrat actuel, il ne peut s'agir pour moi que d'un changement d'employeur uniquement (selon ce qu'ils me proposent bien sûr, ce ne sont que des hypothèses), la localisation et le poste restant le même. Je me demande alors dans quelle mesure puis-je refuser cette proposition de reclassement ???

Merci de votre réponse  
bien cordialement